

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

HUILE A RECTIFIER 410 FE

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

Numéro de l'article: 42200001 - HUILE A RECTIFIER 410 FE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: abrasif / agent lustrant  
Uniquement pour usages industriels

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: PFERD-VSM (Schweiz) AG  
Werkzeuge und Schleifmittel

Rue/B.P.: Zürichstrasse 38b

Place, Lieu: 8306 Brüttsellen  
Suisse

WWW: [www.pferd-vsm.ch](http://www.pferd-vsm.ch)

E-mail: [info@pferd-vsm.ch](mailto:info@pferd-vsm.ch)

Téléphone: +41 044 805 28 28

Télécopie: +41 044 805 28 00

Service responsable de l'information:

Téléphone: +41 044 805 28 28

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Swiss Toxicological Information  
Téléphone: +41 44 251 51 51 ou 145  
1-813-248-0585 (ChemTel)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aérosol 1; H222; H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 2 de 11

Mentions de danger:	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
	H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
	P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
	P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### 2.3 Autres dangers

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

En forte concentration, les vapeurs ont un effet anesthésiant.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: emballage avec gaz sous pression (gaz comprimés, huiles de base hautement raffinées)

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 265-158-7 CAS 64742-55-8	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	50 - 65 %	Asp. Tox. 1; H304.
N°CE 265-157-1 CAS 64742-54-7	Distillat paraffiniques lourds (pétrole)	0 - 1 %	non classé
N°CE 201-116-6 CAS 78-42-2	Phosphate de tris(2-éthylhexyle)	0,5 - 2 %	non classé
N°CE 203-448-7 CAS 106-97-8	n-Butane, pur	20 - 30 %	Flam. Gas 1; H220. Press. Gas (Liq.); H280.
N°CE 200-827-9 CAS 74-98-6	Propane	5 - 10 %	Flam. Gas 1; H220. Press. Gas (Liq.); H280.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger.  
En cas de problème respiratoire, appeler tout de suite un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 3 de 11

Après contact avec la peau:

Changer les vêtements imprégnés. En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon.  
En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation:

n-Butane: En cas d'une exposition prolongée: Nausée, état semi-conscient, maux de tête, excitation, somnolence, vertiges, état inconscient. En présence de fortes concentrations de vapeur: troubles du SNC, état inconscient.

Même une brève inhalation d'une quantité plus importante de gaz peut entraîner la mort. Risque d'asphyxie!

En forte concentration, les vapeurs ont un effet anesthésiant.

Après absorption:

En cas d'une ingestion suivie d'un vomissement, il peut y avoir une inspiration dans les poumons susceptible de provoquer une pneumonie chimique ou une asphyxie.

Après contact avec la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

n-Butane: Risque de gelures: Coloration blanche de la peau (emphysème cutanée).

Après contact avec les yeux: n-Butane: Gelures: Risque de lésions oculaires graves.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

poudre d'extinction, Jet d'eau en aspersion, Dioxyde de carbone.

Lors d'incendies de grande ampleur: Jet d'eau en aspersion ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Récipient sous pression. Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 4 de 11

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.  
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.  
Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.  
Déchets spéciaux.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié.  
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Ne pas vaporiser dans les yeux.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Récipient sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Protéger du gel, de la chaleur et du rayonnement solaire direct.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Indications diverses: Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 6 de 11

Odeur:	spécifique de la substance
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0,732 g/mL
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Récipient sous pression.  
Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.  
Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C.

### 10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 7 de 11

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Propane:  
CL50, Rat, par inhalation: > 20 mg/L/4h

Indication sur Butane:  
CL50, Rat, par inhalation: > 658 mg/L/4h

Indication sur pétrole:  
DL50, Rat, par voie orale: > 2000 mg/kg

### Symptômes

En cas d'inhalation:

n-Butane: En cas d'une exposition prolongée: Nausée, état semi-conscient, maux de tête, excitation, somnolence, vertiges, état inconscient. En présence de fortes concentrations de vapeur: troubles du SNC, état inconscient.

Même une brève inhalation d'une quantité plus importante de gaz peut entraîner la mort.

Risque d'asphyxie!

En forte concentration, les vapeurs ont un effet anesthésiant.

Après absorption:

En cas d'une ingestion suivie d'un vomissement, il peut y avoir une inspiration dans les poumons susceptible de provoquer une pneumonie chimique ou une asphyxie.

Après contact avec la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

n-Butane: Risque de gelures: Coloration blanche de la peau (emphysème cutanée).

Après contact avec les yeux: n-Butane: Gelures: Risque de lésions oculaires graves.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 8 de 11

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:  
Aucune donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet: 12 01 07\* = Huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions  
\* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Conditionnement

Code de déchet: 15 01 04 = Emballages métalliques.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Récipient sous pression. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
UN 1950

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 1950, AÉROSOLS  
IMDG: UN 1950, AEROSOLS  
IATA-DGR: UN 1950, AEROSOLS, FLAMMABLE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 9 de 11

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 2, Code: 5F  
IMDG: Class 2, Subrisk -, see SP63  
IATA-DGR: Class 2.1



### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IATA-DGR:  
néant

IMDG: -

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: RID: Classe de danger 23, Numéro ONU UN 1950  
Étiquette de danger: 2.1  
Dispositions particulières: 190 327 344 625  
Quantités limitées: 1 L  
EQ: E0  
Conditionnement - Instructions: P207 LP200  
Conditionnement - Dispositions particulières: PP87 RR6 L2  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:  
MP9  
Code de restriction en tunnel: D

#### Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: 2.1  
Dispositions particulières: 190 327 344 625  
Quantités limitées: 1 L  
EQ: E0  
Équipement nécessaire: PP - EP - A  
aération: VE01,VE04

#### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-D, S-U  
Dispositions particulières: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959  
Quantités limitées: See SP277  
Excepted quantities: E0  
Conditionnement - Instructions: P207, LP200  
Conditionnement - Réglementations: PP87, L2  
IBC - Instructions: -  
IBC - Réglementations: -  
Instructions réservoirs - IMO: -  
Instructions réservoirs - UN: -  
Instructions réservoirs - Réglementations: -  
Arrimage et manutention: SW1 SW22  
Séparation: SG69  
Propriétés et observations: -  
Groupe de ségrégation: none

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 10 de 11

### Transport aérien (IATA)

Étiquette de danger: Flamm. gas  
Excepted Quantity Code: E0  
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G  
Passenger and Cargo Aircraft: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg  
Avion-cargo uniquement: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg  
Dispositions particulières: A145 A167 A802  
Emergency Response Guide-Code (ERG): 10L

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)  
40 % en poids = 296 g/L

#### Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):  
env. 40 % en poids = 296 g/L

#### Directives nationales - Allemagne

Classe de stockage: 2B = Aérosols  
Classe de risque pour le milieu aquatique:  
1 = Présente un faible danger pour l'eau.

Indications relatives à une limitation de la durée de travail:  
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.  
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes ou allaitantes.

#### Directives nationales - Autriche

Classe de stockage: 2B = Aérosols

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H220 = Gaz extrêmement inflammable.  
H222 = Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 = Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 = Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 453

Mise à jour: 8.12.2020  
Version: 1.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 9.12.2020  
Page: 11 de 11

### Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
LEP: Limite d'exposition professionnelle  
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise  
CAS: Service des résumés chimiques  
CFR: Code des règlements fédéraux  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
SNC: Système nerveux central  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL: Dose dérivée sans effet  
CE: Communauté européenne  
EN: Norme européenne  
UE: Union européenne  
IATA: Association du transport aérien international  
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses  
CL50: Concentration létale médiane  
DL50: Dose létale 50%  
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail  
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique  
PNEC: Concentration prédite sans effet  
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
TLV: Valeur limite d'exposition  
ONU: Organisation des Nations unies  
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables  
LEP: Limite d'exposition professionnelle  
SNC: Système nerveux central

### Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général

Créée: 4.4.2019

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.